



Communiqué de presse

7 décembre 2021

Concours « Je filme le métier qui me plait » : Inscriptions jusqu'au 17 janvier 2022

Aider les jeunes et les moins jeunes à mieux connaître leur environnement économique, les secteurs d'activité, les métiers, permettre aux entrepreneurs de trouver les compétences dont ils auront besoin demain, valoriser le tissu économique local, les métiers qui y sont exercés et les savoir-faire des entreprises, telle est l'ambition de la Région Bourgogne-Franche-Comté, partenaire officiel du concours JE FILME LE MÉTIER QUI ME PLAÎT.

Le concours est ouvert à tous les collèges, lycées, universités, établissements du supérieur, et aussi structures d'insertion, CFA, associations, Maisons familiales et rurales.

En s'investissant dans cette opération d'envergure, organisée par Euro France Médias et Euro France Association, la Région contribue à préparer l'avenir, aide à la transmission des savoirs et favorise l'insertion professionnelle de chacun et chacune.

Rien de plus simple aujourd'hui pour apprendre, découvrir, construire, communiquer, que la vidéo pour transmettre la passion des salariés pour leur métier, l'engagement des dirigeants pour leur entreprise, les parcours de vie des hommes et des femmes qui ont fait un jour un choix de carrière.

Les candidats ont jusqu'au 17 janvier 2022 pour participer à la prochaine édition et jusqu'au 17 mars 2022 pour déposer leurs réalisations.

Pour tout savoir, cliquez ici WWW.JEFILMELEMETIERQUIMEPLAIT.TV